

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00410 Numéro SIREN : 444 151 153 Nom ou dénomination : A.C.F.D.
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000837

A.C.F.D.
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 78 Zone d'activités La Noyerée 3
38200 LUZINAY-38200
444 151 153 RCS VIENNE

Bilan au 30 09 2021

Certifié conforme
Par le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.



**CABINET
SEGAUD & ASSOCIES**
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

SASU ACFD

78 ZA LA NOYEREE III
38200 LUZINAY

Siret : 44415115300038

ETATS FINANCIERS

2021

Exercice du 01/08/2020 au 30/09/2021

CABINET SEGAUD ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de LYON.
S.A.S au capital de 40 000 € - Siret : 303 679 419 00034

23 avenue de Poumeyrol

69300 CALUIRE ET CUIRE

Tél. 04 72 13 28 60

Fax. 04 72 35 11 71

Courriel. segaud@segaudassociés.com

Web. www.segaudassociés.com

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes Annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Soldes Intermédiaires de Gestion	7
Bilan détaillé	8
Compte de résultat détaillé	12
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	16
2. Annexe	21
Règles et méthodes comptables	23
Faits caractéristiques	26
Notes sur le bilan	27
3. Liasse fiscale	33



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU ACFD relatifs à l'exercice du 01/08/2020 au 30/09/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 26 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 621 108
Chiffre d'affaires	3 586 770
Résultat net comptable (Bénéfice)	269 285

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CALUIRE
Le 24/11/2021

ALBAN VILLARD
EXPERT-COMPTABLE



ETATS FINANCIERS

2021

Comptes Annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 31/07/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 013	18 843	1 170	3 518
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	16 944	2 461	14 483	
Autres immobilisations corporelles	26 326	22 221	4 104	4 669
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	168		168	168
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 000		6 000	6 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	69 450	43 525	25 926	14 355
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	203 734	4 909	198 825	221 671
Créances				
Clients et comptes rattachés	746 512		746 512	595 786
Fournisseurs débiteurs	9 502		9 502	4 431
Personnel	6 440		6 440	3 000
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 421		8 421	69 827
Autres créances				156
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	395		395	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	611 082		611 082	728 489
Charges constatées d'avance	14 005		14 005	11 158
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 600 091	4 909	1 595 182	1 634 518
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 669 542	48 434	1 621 108	1 648 873



Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 31/07/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 000	20 665
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	447 010	249 660
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	269 285	346 684
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 046 294	917 009
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		47 553
Provisions pour charges	10 000	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 000	47 553
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	125 374	16 185
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	125 374	16 185
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 072	13 597
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 110	394 574
<i>Personnel</i>	16 029	20 590
<i>Organismes sociaux</i>	22 899	23 471
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	5 840	83 974
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	79 892	103 978
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	5 510	12 140
Dettes fiscales et sociales	130 169	244 153
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 088	15 801
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	564 813	684 310
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 621 108	1 648 873



ETATS FINANCIERS

2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ACFD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 1 621 108 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 269 285 euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 01/08/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/11/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels (et notamment la mise à jour du règlement n° 2019-01 du 8 février 2019).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.



Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'exercice clos au 30/09/21 a une durée de 14 mois.

L'exercice clos au 31/07/21 a une durée de 16 mois.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 013			20 013
Immobilisations incorporelles	20 013			20 013
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 444	15 000	5 500	16 944
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 691			4 691
- Matériel de transport		620	468	153
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 342	3 140		21 482
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 477	18 760	5 968	43 270
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	168			168
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 000			6 000
Immobilisations financières	6 168			6 168
ACTIF IMMOBILISE	56 658	18 760	5 968	69 450



A.C.F.D.
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 78 Zone d'activités La Noyerée 3, 38200 LUZINAY-38200
444 151 153 RCS VIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 21 JANVIER 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 septembre 2021** s'élevant à 269 285 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 269 285 euros

Ce bénéfice est assorti d'un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » de la somme de 70 715 euros, afin de porter les sommes distribuables à 340 000 euros

Le compte « Autre Réserves » est ainsi ramené de 447.010 à 376.295 euros.

A titre de dividendes, la somme de..... 340 000 euros
Soit 425 euros par action.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 706 294 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de janvier 2022.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'associée unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 juillet 2020 : 140.000 euros.

Exercice clos le 31 mars 2019 : 66.039,05 euros.

Exercice clos le 31 mars 2018 : 32.000 euros.

Certifié conforme
La Présidente

